

REPUBLIQUE DU BENIN

.....
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
.....

DECRET N°2009-592 DU 19 NOVEMBRE 2009

Chargeant Monsieur **Joseph AHANHANZO**,
Ministre Chargé de la Réforme
Administrative et Institutionnelle, de l'intérim
de Monsieur **Zakari BABA BODY**, Ministre
Chargé des Relations avec les Institutions
pour compter du mercredi 04 novembre 2009.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définis de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
Vu le décret 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition de Gouvernement ;

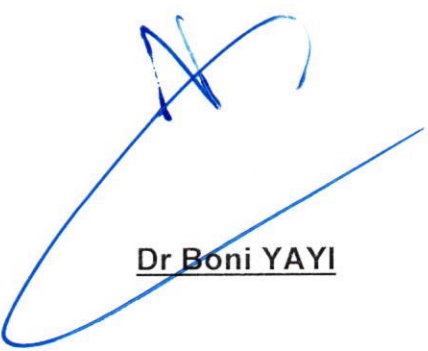
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mercredi 04 au samedi 07 novembre 2009, Monsieur **Joseph AHANHANZO**, Ministre Chargé de la Réforme Administrative et Institutionnelle, est chargé de l'intérim du Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, Monsieur **Zakari BABA BODY** pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 19 novembre 2009

**Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,**



Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6- SGG 2- AN 2- HCJ 2- CS 2- CC 2- CES 2- HAAC 2- MIC4-
MEF 2- MCAT 2- AUTRES MINISTERES 29- JORB 1.